

COMMUNE DE CALMELS ET VIALA

Séance du 28 mai 2024

Membres en exercice :

Date de la convocation: 22/05/2024

9

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-huit mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Anne-Marie

Présents : 7

CONSTANS

Votants: 7

Présents : Jean-Rémy BEC, Aurélie BOUISSOU, Anne-Marie

CONSTANS, Marie DAURIACH, Jérôme MARTY, Benoît SOLIER, Francis TAURIAC

Pour:

Représentés:

Excusés: Jérémy FOURCADIER, Mathieu RIFFAUD

Contre:

Absents:

Secrétaire de séance: Benoît SOLIER

Abstentions:

Ordre du jour:

- 1/ Approbation du PV du conseil municipal du 12 avril 2024
- 2/ Adhésion au groupement de commandes porté par les Syndicats départementaux d'énergies pour l'achat et la valorisation d'Energies, l'achat de fournitures, de services ou de travaux en matière d'efficacité énergétique
- 3/ Transfert de la compétence "Eclairage public" de la commune au SIEDA
- 4/ Adhésion à la centrale d'achat du SMICA
- 5/ Adhésion à l'Association de Coordination Gérontologique du Saint-Affricain
- 6/ Changement du délégué :
 - aux commissions de la Communauté de Communes du Saint Affricain
 - à la commission Gestion de l'eau
 - à la commission Enfance jeunesse intergénérationnel
- 7/ Point sur les travaux :
 - Coeur de Village
 - Appartement du presbytère
- 8/ Elections Européennes du 9 juin 2024 : tour de garde
- 9/ Questions diverses

Délibérations de la séance:

- DE 2024 015 - Adhésion au groupement de commandes porté par les Syndicats Départementaux d'Energies pour l'achat et la valorisation d'énergies, l'achat de fournitures, de services ou des travaux en matière d'efficacité énergétique : approuvée à l'unanimité
- DE 2024 016 - Transfert de la compétence "Eclairage Public" de la commune au SIEDA approuvée à l'unanimité
- DE 2024 017 - Adhésion à la centrale d'achat du SMICA approuvée à l'unanimité
- DE 2024 018 - Adhésion à l'Association de Coordination Gérontologique du Saint-Affricain approuvée à l'unanimité
- DE 2024 019 - Désignation d'un nouveau délégué aux commissions de la Communauté de Communes du Saint-Affricain, à la commission Gestion de l'eau et à la commission Enfance Jeunesse intergénérationnel approuvée à l'unanimité